

Commission de gestion et des finances, Conseil communal de Montanaire

Conseil communal du 19 juin 2014

PREAVIS MUNICIPAL N° 8/2014

Montanaire – Secteur Denezy – Conduite EP bouclage Est et pose d'une BH à la STEP

La commission de gestion et des finances s'est réunie le jeudi 5 juin en présence de MM Michel Rosset et Claude-Alain Cornu, municipaux.

La Municipalité a pour projet la construction du bouclage Est du village de Denezy ainsi que la pose d'une BH à la STEP. Ceci, conformément au PDDE (Plan Directeur de Distribution de l'Eau).

Ces travaux permettront une meilleure sécurité d'approvisionnement en eau potable et renforceront la défense incendie.

Le coût de ces travaux, basé sur le devis de l'ingénieur, est estimé à Fr. 153'000.-.

Selon les 1ères soumissions rentrées, il est vraisemblable que ce coût soit inférieur au devis.

Relevons également que ce projet bénéficiera d'une subvention de l'ECA. Elle se montera au 30% de la facture finale.

Au vu de ce qui précède, la CF propose au conseil :

- d'autoriser la réalisation des travaux de bouclage Est à Denezy entre les BH11, 12 et 15, comprenant la pose d'une BH à la STEP
- d'accorder un montant de Fr. 153'000.- pour la réalisation de ceux-ci
- d'autoriser le financement de ces travaux pour un montant de Fr. 153'000.- par la trésorerie courante
- de procéder à un amortissement de l'investissement global de Fr. 153'000.- sur 30 ans dès 2015

Chapelle, le 19 juin 2014, pour la commission de gestion et des finances :

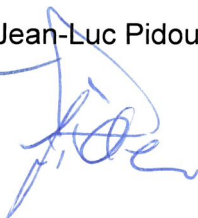
J.- M. David



Th. Gallandat



Jean-Luc Pidoux



P.-A.

Portmann



Rapporteur: Y. Chammartin

